

N/REF : 16/05/2025 11H15 C:000038 I:02647
V/REF : 1600523
V/Appel du Vendredi 16/05/2025 a 11H15

CITYA ARDOUIN

**33 QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 7 FERTE
7 RUE DE LA FERTE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 20 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 7 RUE DE LA FERTE 17000 - MME CASTELANI 0684043560
SYNDIC CITYA MME MILLON 0670249402

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE

Donneur d'ordre : Mme S MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 16/05/2025 MATIN
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE DANS LE FAUX PLAFOND QUI EST TOMBE
A CAUSE DE L'HUMIDITE
LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE TUYAU D'ALIMENTATION EN CUIVRE DN16
(ACCESSIBILITE COMPLEXE)
UNE COUPURE D'EAU EST NECESSAIRE POUR LA REPARATION OR LE SALON DE
MASSAGE EST ALIMENTE PAR CE TUYAU

LE 16/05/2025 APRES-MIDI
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
COUPURE D'EAU GENERALE
VIDANGE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION
DECOUPE, DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONÇON DU TUYAU D'ALIMENTATION EN
CUIVRE DN18 DANS LE FAUX PLAFOND
RACCORDEMENT ET CONFECTION DES SOUDURES
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 20/05/25 a 10H28 Mme S MILLON

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/05	2	65,16	146,61
4,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/05	3	65,16	293,22
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	40,15	40,15
1,00	Metre(s) de tube cuivre dn 18	3	13,41	13,41
1,00	Coude(s) cuivre dn 18 -90°	3	1,20	1,20
4,00	Fourniture(s) pour brasure(s)/soudure(s)	3	9,47	37,88
TOTAL H.T.				601,00
T.V.A. a 10,00%				60,10
TOTAL T.T.C.En EURO				661,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN